



91 rue Principale  
01390 Mionnay  
[Sports.eskpade@gmail.com](mailto:Sports.eskpade@gmail.com) ou 06 77 79 10 18

« Un centre de loisirs où il fait bon grandir »

REGLEMENT INTERIEUR  
ACCUEIL DE LOISIRS  
EXTRA-SCOLAIRE  
01120 THIL

## NOTRE HISTOIRE

Sports Eskpade est né de la volonté d'une personne, **Sélim Bendoula**, coordonnateur enfance / jeunesse et éducateur sportif depuis plus de 24 ans auprès de différents organismes avec pour mission principale d'animer, de diriger et coordonner des accueils de loisirs, des séjours de vacances ou des stages sportifs.

Sports Eskpade propose des séjours de vacances pour des enfants de 6 à 13 ans en lien avec la nature ainsi qu'un accueil de loisirs sans hébergement basé sur la commune de Mionnay 01390 et de Thil 01120 pour des enfants de 3 à 11 ans.

L'équipe pédagogique retiendra que les relations humaines, la bienveillance, le rythme de chacun, la part faite à l'autonomie, la créativité et le jeu l'emportent sur la consommation d'activités.

*"Un projet fort pour des vacances ludiques !"*

**Sports Eskpade est déclaré auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux Sports ainsi que la protection maternelle et infantile (PMI)**

### Des activités multiples et enrichissantes

Le respect du rythme de chacun, la pratique d'activités variées, la démarche de projet, la coopération, la découverte de milieux naturels, ainsi qu'une vie quotidienne de qualité sont les composantes d'un accueil de loisirs ou colonie réussies. Sports Eskpade est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité et de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

### Un projet partagé avec les enfants et les familles

Sports Eskpade est en lien permanent avec les parents pour préparer et suivre le déroulement de chaque séjour et accueil de loisirs. Les relations avec les familles et l'enfant sont indispensables :

- Avant, une présentation du séjour est faite à la famille et à l'enfant.
- Pendant, les familles ont accès à des informations sur le déroulement du séjour et l'enfant alimente un blog (photos, textes...).
- Après, les avis des familles et des enfants sont recueillis à propos du séjour.

Pour les enfants en situation de handicap, la phase de préparation est conduite en coopération avec la famille, en tenant compte des spécificités du handicap et de l'accueil de loisirs.

## **Nos valeurs**

### **1. Développer l'autonomie**

Favoriser en encourageant l'autonomie.

### **2. Le vivre ensemble**

S'enrichir au contact des autres.

### **3. Le respect**

Soutenir les initiatives de l'enfant en accord avec l'intérêt collectif.

### **4. Comprendre et agir sur l'environnement**

Faire prendre conscience que les actes et comportements peuvent avoir des effets sur l'environnement.

#### **Information RGPD**

Vos données personnelles sont collectées, traitées et transmises dans le cadre strict de l'exécution et du suivi de la prestation d'accueil de votre enfant. Le dossier d'inscription est unique et centralisé. Vos données personnelles sont traitées et conservées pour une durée d'un an à compter de la fin de l'année scolaire concernée. En application du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27/04/2016, vous pouvez exercer vos droits (opposition, accès, rectification, effacement, limitation, portabilité) en vous adressant à sports.eskpade@gmail.com.

## Règlement Intérieur de l'accueil de loisirs Sports Eskpade

Notre accueil de loisirs est déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Sélim Bendoula, Fondateur et Directeur reste l'interlocuteur privilégié des familles.

**COORDONNEES SPORTS ESKPADE**  
**91 rue Principale 01390 Mionnay**  
**Mail :sports.eskpade@gmail.com**  
**Tél : 06 77 79 10 18**

### **1 Période d'ouverture pour l'année 2025-2026 : ( 1 semaine à chaque vacance sauf Noel)**

- Vacances de Toussaint : du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre inclus
- Vacances d'hivers : du lundi 9 février au vendredi 13 février inclus
- Vacances de Printemps : du mardi 7 avril au vendredi 10 avril inclus
- Vacances d'Été : du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet inclus

### **2 Modalités d'inscription à l'accueil de loisirs**

Pour que les enfants puissent avoir accès à l'accueil de loisirs, les parents devront obligatoirement remplir **un dossier administratif**.

- \* approuver et signer le présent Règlement Intérieur
- \* compléter **scrupuleusement** chaque rubrique de la fiche de renseignements ci-jointe et la signer
  - \* compléter la fiche sanitaire
  - \* L'inscription se fait à la journée
  - \* Inscription de l'enfant au minimum 2 journées/semaine.

L'inscription est validée lorsque le dossier (complet) est remis à votre interlocuteur accompagné du règlement.

Vous avez 2 possibilités d'inscription :

**1<sup>er</sup> choix** : Sois-vous souhaitez réserver votre/vos places sur l'année auxquelles cas vous me faites votre demande par mail et je vous envoie la fiche d'inscription avec le calendrier des vacances.

Un acompte de 30% vous sera demandé. Le solde est à régler 1 semaine avant chaque vacance.

*Exemple :*

*Vous souhaitez 5 jours à la toussaint, 5 jours en février et 5 jours en juillet.*

*Soit 15 jours à 28€ soit un total de 420€. Versement de l'acompte de 30% soit 126€ à la réservation. Il vous reste à régler 294€ répartis sur les 3 cessions de vacances soit 98€ à régler avant chaque vacance.*

**2eme choix** : L'inscription se fait lors de l'ouverture des inscriptions. En général, 5 semaines avant les vacances, vous recevez par mail la plaquette des vacances multi-activités ainsi que le dossier d'inscription pour vous avertir de l'ouverture des inscriptions.

### **3 Accueil de l'enfant en situation de handicap ou porteur de maladie chronique**

La loi d'orientation sur le handicap du 11 février 2005 pose les principes de non-discrimination et d'accès de tous à tout, aussi tout enfant quelle que soit la nature de son handicap, peut participer aux différents types d'ACM, sous réserve qu'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ait été mis en place dans le cadre scolaire et extra-scolaire. Le temps de présence devra être adapté à l'enfant, pour qu'il s'épanouisse au contact de la collectivité. Les parents devront fournir à la structure tout le matériel afin de parfaire à la sécurité et au bien-être de leurs enfants.

### **4 Tarification**

| TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS | A LA JOURNÉE |
|---------------------------|--------------|
| Tarif unique              | 28,00 €      |

### **5 Facturation et règlement**

Le règlement se fait lors de l'inscription de votre /vos enfant(s) à l'accueil de loisirs **par chèque à l'ordre de Sport EsKpade**, ou en **espèces**. Une facture acquittée vous sera transmise en fin de centre de loisirs.

### **6 Modalités sanitaires**

Les vaccinations obligatoires sont celles figurant dans le calendrier vaccinal réglementaire en vigueur.

### **7 En cas d'accident**

En cas d'accident durant la prise en charge des enfants, pendant le temps d'accueil de loisirs, le directeur en avertira les parents, et prendra toutes les mesures qui s'imposent pour alerter le médecin ou les pompiers, et faire transporter l'enfant à l'hôpital si nécessaire, selon les indications notées dans la fiche sanitaire

### **8 Répartition des responsabilités**

Durant l'accueil de loisirs, l'enfant inscrit est placé sous la responsabilité de Sports EsKpade.

En cas de blessure d'un tiers, ou de casse et dégradation de matériel l'assurance responsabilité civile des familles pourra être engagée

## **9 Annulation - Absence**

Toute annulation faite moins d'une semaine avant restera due.

En cas d'absence pour maladie, rendez-vous médical ou tout autre cas particulier, le directeur **devra être informé** de celle-ci au plus tôt par téléphone au 06 77 79 10 18 ou par mail : sports.eskpadel@gmail.com. Un remboursement sera effectué.

## **FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

L'accueil de loisirs a pour mission la prise en charge des enfants entre 8h et 18h00 durant les périodes des vacances scolaires. Sa capacité d'accueil est de 16 enfants de moins de 6 ans et de 24 enfants de plus de 6 ans. Le lieu d'accueil se trouve à l'école de « la Riotte » Basé à Thil 01120.

### **IV-1 Les horaires de l'accueil de loisirs**

A partir de 8h jusqu'à 9h30

Les enfants seront accueillis entre 8h et 9h30 dans la salle méli-mélo pour les maternelles et le préau nord pour les primaires.

Entre 9h30 et 11h30

Les enfants participeront à différentes activités proposées par les animateurs.

#### **Entre 12h et 13h Repas :**

C'est un repas chaud proposé à la restauration scolaire par notre prestataire de service API. Nous respectons la loi Egalim du 30 Octobre 2018.

#### **Entre 13h et 16h**

A l'issue du repas les enfants de maternelle auront un temps calme / sieste puis une activité.

Pour les primaires, les activités reprennent vers 14h.

#### **Entre 16h et 16h30**

Les enfants prendront leur goûter tiré du sac. Celui-ci est fourni par les parents dans un sac comportant le nom de l'enfant.

#### **A partir de 16h30 jusqu'à 18h**

Les parents pourront venir chercher les enfants.

Date et signature : « mention lu et approuvé »